

Journée d'étude éthiopienne

Histoire & patrimoine dans la Corne



Photos S.Dewel

Inalco
Auditorium

65 rue des Grands Moulins
75013 Paris

Organisation

ARESAE & INALCO section d'études éthiopiennes

Contacts

serge-pierre.dewel@inalco.fr

Vendredi
11 mars 2016
de 9h à 12h30 et
de 14h à 17h30

JOURNÉE d'ÉTUDE ÉTHIOPIENNE ARESAE-INALCO

Histoire & patrimoine dans la Corne de l'Afrique

Vendredi 11 mars 2016

0900-0915	Ouverture	Delombera NEGGA & Alain GASCON
0915-0930	Introduction	Serge DEWEL
0930-1000	" Fonds photographique Alfred Ilg : quelques réflexions sur la possibilité de dater certaines photographies "	Hugues FONTAINE Chercheur indépendant
1000-1030	Des usages patrimoniaux dans la construction d'une capitale : le cas d'Addis Abäba	Serge DEWEL INALCO CREE
1030-1100	pause café	**
1100-1130	Au sujet de la peinture murale éthiopienne : découvertes et réflexions	Méline MIGUIRDITCHIAN Restauratrice aux musées nationaux
1130-1200	Images de l'histoire, des fêtes et des coutumes dans la peinture populaire éthiopienne du 20ème siècle	Constantin KAITERIS Agrégé de Lettres Chercheur indépendant
1200-1230	Introduction de la monnaie métallique dans l'aire éthiopienne à la fin du XIX et au début du XXe siècle	Marc FONTRIER Docteur de l'INALCO
1230-1400	pause déjeuner	**
1400-1430	La patrimonialisation des paysages et les parcs «naturels» en Éthiopie	Alain GASCON PU, IFG Paris 8 - CRAG EA 353
1430-1500	Routes majeures du commerce moderne (XVI°-XIX°) : le Shäwa, nouveau centre économique de l'Éthiopie	Florian FONTRIER TRACES-UMR 5608, Université de Toulouse II
1500-1530	Le patrimoine maritime de la république de Djibouti : ébauche d'inventaire	Lukian PRIJAC Ir d'Étude UMR6258 Université Bretagne Sud
1530-1600	Les <i>Ethiopian Shipping Lines</i> et les routes maritimes éthiopiennes	François GUIZIOU UMR6554 Université de Nantes
1600-1615	Conclusions	Serge DEWEL
1615-1630	Clôture	Marc FONTRIER

Auditorium de l'INALCO (RdC), 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris
 Vendredi 11 mars 2016, de 0900 à 1230 et de 1400 à 1730
 Contact : serge-pierre.dewel@inalco.fr

Histoire & patrimoine dans la Corne de l'Afrique

Serge DEWEL

INALCO (CREE) - serge-pierre.dewel@inalco.fr

Il s'agit, au cours de cette journée, de questionner les liens entre les deux champs - histoire et patrimoine-, mais également de les confronter avec les disciplines qui les recoupent : géographie, ethnologie, sociologie, art, philologie, etc. La transdisciplinarité est au cœur de cette journée d'étude.

Matérialité - immatérialité

« De la cathédrale à la petite cuiller » (HEINICH, 2012), le patrimoine se décline selon un polymorphisme infini et dont le cadre strictement matériel a été dépassé depuis longtemps. A l'heure actuelle, des dialectes locaux ou des cuisines régionales sont officiellement reconnues comme patrimoine. Sans vouloir entrer dans la mécanique de surenchère et d'inflation patrimoniale en établissant des listes sans fin, force est, cependant, de reconnaître l'importance prise par le concept et la démarche dans la recherche scientifique.

La définition du patrimoine a évolué dans le temps, et évolue encore, tant son objet vit des mutations successives. Considérer une définition simple pour le mot patrimoine, malgré la riche polysémie du terme, permet de l'ériger en outil de réflexion et de travail pluridisciplinaire. Initialement destiné à désigner ce qui est transmis de père en fils sur plusieurs générations, le mot patrimoine s'est étendu à une conscience collective de propriété commune (BABELON & CHASTEL 1980). Cette collectivisation des biens transmis fonde la notion de patrimoine national, mondial...

Le patrimoine peut être caractérisé par sa nature (culturel, monumental, architectural, intangible, etc.) ou par sa spatialité (mondial, national, régional, local, etc.). Entre matérialité et immatérialité, le paradigme patrimonial s'étend à l'infini. Le patrimoine immatériel a fait l'objet d'une telle reconnaissance, épistémologique et statutaire, que le monumental est littéralement submergé, voire relégué à l'arrière-ban. Cette dimension immatérielle est, par ailleurs, source de nouvelle interprétation et de reformulation du concept de patrimoine (JADE 2006).

Perspectives temporelles et spatiales

Le patrimoine -et les chaînes de transmission dont il est produit- se conçoivent selon une perspective chronologique et ou spatiale, qui peuvent se rencontrer dans l'environnement de la géohistoire (BRAUDEL, 1949, 1979 ; GRATALOUP, 1996). Réel ou imaginé, tangible ou intangible, disparu ou ostentatoire, le patrimoine développe une forte valeur référentielle : on s'y rattache individuellement ou collectivement ; il sert de ciment ou de catalyseur dans les constructions identitaires nationales ou régionales.

Le propos tourne autour de l'idée de construction identitaire en se questionnant sur la place du patrimoine dans la construction des individualités ou des communautés.

L'espace géographique

De la Corne de l'Afrique à l'IGAD, l'espace est plus ou moins étendu. Quelles que soient les bornes fixées, deux traits demeurent : (1) l'alternance / opposition des hautes et basses terres et (2) le rôle de carrefour du monde. Chère à Fernand Braudel (*Méditerranée* 1949) ou à Denys Lombard (*Java* 1990), cette notion de croisement des relations, fondement même de « l'histoire connectée » (SUBRAHMANYAM, 1999), prend toute sa dimension autour du Bab el-Mandeb et de la Corne de l'Afrique : l'espace peut être vu de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe ; en cet espace, les acteurs venus de divers horizons se rencontrent. Ce rôle de carrefour n'a pas disparu avec le temps, sachant que Djibouti voit passer une part importante du commerce mondial devant ses côtes.

Depuis une époque ancienne, la région a été un carrefour culturel et il s'agit, au-delà de la temporalité, d'explorer les champs de connexion entre les espaces où la patrimonialisation procède du métissage et du syncrétisme.

Résumé des communications

Fonds photographique Alfred Ilg : quelques réflexions sur la possibilité de dater certaines photographies

Hugues FONTAINE

Chercheur indépendant ; auteur de *Un train en Afrique* (2012), CFEE & Shama Books.

Le fonds photographique Alfred Ilg, dont l'essentiel est conservé par le Musée d'ethnographie de l'Université de Zurich, reste encore peu documenté. Je présenterai autour de 5 ensembles de photographies des hypothèses de datation et de description, manière de commenter le contenu de ces images, qui constituent un fonds documentaire remarquable pour l'étude du patrimoine de l'Éthiopie moderne, mais façon aussi de considérer les conditions de leur réalisation, critères importants si l'on veut traiter ces documents comme de véritables sources historiques.

Des usages patrimoniaux dans la construction d'une capitale : le cas d'Addis Abäba

Serge DEWEL

Doctorant à l'INALCO (CREE) ; auteur de *Mouvement charismatique & pentecôtisme en Éthiopie. Identité & religion* (2014), L'Harmattan.

Le statut des villes, en Éthiopie, suit un schéma spécifique de développement, entre villes commerçantes musulmanes des basses terres et villes de garnison sur les hautes terres. Les capitales, au cours de l'histoire éthiopienne, sont tout aussi singulières. La dernière des capitales éthiopiennes, Addis Abäba, fut une capitale avant d'être une ville à proprement parler. Sa construction, en tant que ville capitale, eut lieu à un moment où, plus que jamais, le pays devait faire reconnaître sa souveraineté. Cette construction se fit selon des étapes précises où ce qui peut maintenant apparaître comme un patrimoine fut mis en œuvre. Les étapes correspondent aux moments où la souveraineté de l'Éthiopie se trouvait placée à la croisée des chemins : les années qui suivirent la victoire à Adwa (l'après 1896), le couronnement impérial de 1930 (l'Éthiopie de la SDN), la période entre les jubilé de 1955 et 1966 (Addis Abäba capitale du panafricanisme).

Chacune de ces périodes fut celle d'une construction urbaine et de développements architecturaux reflétant les préoccupations politiques dont celle d'assurer son indépendance au pays et de faire reconnaître la souveraineté de l'Éthiopie.

Le patrimoine archéologique éthiopien est important par son ancienneté et son volume. Parmi les artefacts et monuments du passé, les stèles d'Aksum sont certainement celles qui ont le plus retenu l'intérêt des pouvoirs publics éthiopiens, selon des modalités et des enjeux qui varièrent avec le contexte politique -national et international- et la nature des régimes. De la mission allemande de 1906 (DAE) suscitée par l'empereur Mənilək II à leur intégration dans des monuments historicistes constituant l'embryon d'un style national, les stèles d'Aksum ont acquis le statut de figure héraldique, voire de symbole de la nation. Elles ont décoré les pavillons de l'Éthiopie aux Expositions universelles et

illustré les billets de banque. Lors des événements les plus importants, elle réapparaît, sortie de la nuit des temps éthiopiens. Seul le régime militaro-marxiste du *Därg* n'eut pas recours à son image.

Au sujet de la peinture murale éthiopienne : découvertes et réflexions

Méliné MIGUIRDITCHIAN

Restauratrice aux musées nationaux

Un cycle quasi-complet de peintures murales éthiopiennes caractéristiques du premier style gondarien (XVII^{ème} siècle) est conservé à Paris, au musée du quai Branly. Ces peintures, créées à l'origine pour l'église Abba Antonios, près de Gondär, ont été ramenées en France par la mission Dakar-Djibouti. L'étude technologique de deux fragments de ce cycle a permis de caractériser pour la première fois la technique picturale des peintures murales de style gondarien et de comparer les résultats obtenus avec les sources disponibles. Parallèlement à cette étude, la restauration d'un des fragments a été l'occasion de mener une réflexion sur les enjeux et les limites des interventions des restaurateurs sur des œuvres sorties de leur contexte historique et géographique.

Images de l'histoire, des fêtes et des coutumes dans la peinture populaire éthiopienne du 20^{ème} siècle

Constantin KAITERIS

Chercheur indépendant, Agrégé de Lettres, Auteur de plusieurs ouvrages dont *Impressions d'Afrique Fantôme* (2003) *L'Arbre à paroles*.

La peinture populaire éthiopienne telle qu'elle naît et se développe dans le courant du vingtième siècle apparaît comme un dérivé de celle des fresques d'église. Cela est attesté non seulement parce que c'est la technique et la stylistique des fresques qui est transposé dans le format portatif de la toile mais parce que ce sont les mêmes artistes, du moins pour les premières générations, qui passent de la fresque au tableau. Cette peinture est donc entièrement endogène, ce qui la différencie de la peinture « savante » qui apparaîtra avec la création d'une école des Beaux Arts où les modèles internationaux seront prépondérants.

Branche nouvelle issue du patrimoine de la peinture religieuse, en quelque sorte « laïcisée » cette peinture populaire va rapidement se doter d'un ensemble de sujets puisés dans l'histoire du pays, ses fêtes, ses cérémonies et ses traditions. Établie véritablement de façon pérenne au moment de la montée en puissance du pouvoir du ras Tafari devenu l'empereur Haïlé Sélassié, elle participe par ses sujets historiques à la diffusion du « roman national » tel qu'entend le fixer le pouvoir impérial.

Par ailleurs cette peinture donne une représentation plastique d'activités et de coutumes des hauts plateaux éthiopiens qu'elles soient révolues ou toujours vivantes. Je montrerai que cette peinture n'est pas uniquement un conservatoire immuable de la tradition mais qu'elle a su renouveler ses sujets en fonction de l'évolution historique, de

l'origine et de la personnalité des ses peintres. Je m'appuierai pour cela sur l'œuvre de trois peintres actifs jusqu'aux années 1990, l'Amhara Haïlou, le Woleyta Berhanou Yemane et l'Oromo Qana Sembata.

Introduction de la monnaie métallique dans l'aire éthiopienne à la fin du XIX et au début du XXe siècle

Marc FONTRIER

Docteur de l'INALCO, Secrétaire de l'ARESAE, auteur de plusieurs ouvrages dont *Éthiopie le choix du fédéralisme ethnique. Chronique du gouvernement de transition 1991 1995* (2012), L'Harmattan.

Le commerce de l'Éthiopie a longtemps fait l'économie d'une monnaie particulière. Si les rois d'Aksum ont abandonné un important matériel à la sagacité des archéologues et des numismates, leurs successeurs quinze siècles durant n'ont jamais éprouvé le besoin de disposer d'une monnaie qui leur soit propre. Le troc a été la règle et la méthode ; au mieux quelques produits ont-ils constitué un substitut.

Il faut ainsi attendre Menilek II et la fin du XIX^e siècle pour que l'Éthiopie entreprenne de se doter d'une monnaie. La décision du grand roi s'inscrit dans son souci d'intégrer le « concert des nations » dans ces temps où menacent les ardeurs colonialistes ; il s'agit aussi de suppléer la somme des devises étrangères qui n'en circulent pas moins aux confins de son domaine. Quelles sont-elles et comment procède le roi des rois pour marquer dans ce registre encore la place de son jeune empire ?

La patrimonialisation des paysages et les parcs « naturels » en Éthiopie

Alain GASCON

PU, IFG Paris 8 - CRAG EA 353. Auteur, entre autres, de *Sur les hautes terres comme au ciel. Identités et territoires en Éthiopie* (2006), Publications de la Sorbonne.

Depuis l'essor du transport aérien des années 1960, l'Éthiopie tente, avec un succès inégal, d'attirer les touristes occidentaux vers son patrimoine monumental, unique en Afrique subsaharienne. *Ethiopian Airlines* a ainsi, très tôt, ouvert la « route historique » aérienne qui relie la capitale aux grands sites historiques du pays : Baher Dar, Gwändär, Lalibäla et Aksum et secondairement, Harär. Haylä Sellasé, restauré en 1941, avait fondé, avec le concours de la France, l'Institut éthiopien d'archéologie afin de former des chercheurs et d'étudier la civilisation antique des hautes terres du Nord avec, il est vrai, quelques fouilles de sites « préhistoriques » au Sud. Par la suite, les gouvernements ont réussi à faire inscrire le patrimoine monumental éthiopien dans la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO. Ils ont créé l'*Authority for Research and Conservation of Cultural Heritage* (ARCCH), une administration qui a pour mission la recherche, la conservation, la restauration et la mise en valeur le patrimoine national éthiopien.

Dans la liste des sites retenus par l'UNESCO, deux parcs « naturels » : le Sämén et le Konso, sont adjoints aux monuments historiques et un autre, le Balé est sur la liste

d'attente. Première observation : alors que les monuments, sauf Harär, sont situés au Nord, deux des parcs naturels sont au Sud, mais sur les hautes terres, en effet, les parcs des basses terres méridionales ne sont pas retenus. Deuxième observation : la « philosophie » de la « préservation de la nature » à l'origine de la création et de la conservation des réserves « naturelles » exclut toute présence des sociétés humaines afin d'en protéger les paysages « naturels ». Or, le parc du Konso illustre précisément la construction spectaculaire d'une région, aux fortes densités humaines, au prix d'un aménagement minutieux des pentes et de villages à l'architecture soignée, par un peuple aux grandes capacités techniques qui justifient pleinement son inscription au patrimoine de l'UNESCO. N'y a-t-il pas, toutefois, une contradiction flagrante avec le discours dominant des tenants des parcs qui prônent ouvertement la création de réserves de nature « vierge » interdites aux hommes et à leurs activités ? Va-t-on expulser les Konso de leurs terroirs comme on a chassé les Amhara du Sämén ? Pourquoi veut-on « patrimonialiser » les paysages en les enfermant dans des parcs-musées pour les isoler des peuples qui les ont construits ?

Menilek décida, certes, d'épargner la forêt de Männagäša, à l'ouest d'Addis Abäba, mais les autorités éthiopiennes se sont-elles converties par opportunisme à l'« écologie sans les hommes » ? Haylä Sellasé, ayant constaté que les Européens préféraient les safaris dans les parcs du Kenya et de Tanzanie, à la visite des châteaux et des églises d'Éthiopie, fit de sa réserve de chasse de l'Awaš, un parc national (Ayalew) et ensuite, d'autres suivirent dans les basses terres, parmi les éleveurs. Le *negus* et ses successeurs, en échange de fonds destinés à son aménagement, confièrent les parcs nationaux à des spécialistes de l'UNESCO, détachés de l'administration des réserves naturelles des ex-colonies britanniques, avec le renfort de Suisses. Les experts convainquirent les gouvernements du bien-fondé d'une politique coercitive de protection paysages naturels en vidant le massif de ses habitants ainsi que G. Blanc l'a étudié au Sämén. Dominé par le plus haut sommet d'Éthiopie, ce parc sert de refuge à des populations rétives à l'administration qui prit prétexte de la sauvegarde de la nature pour les déloger. L'éloignement du massif du Balé et la vigueur de la résistance des Oromo à toute intrusion ont empêché, jusqu'à présent, d'interdire les défrichements et la mise en défens des pâturages d'altitude (J. Dupuy). Qu'advient-il quand le Balé sera inscrit sur la liste de l'UNESCO ? Des expulsions ? Des maquis comme en 1967-70 ? De grands incendies comme en 2000 ? Quelles sont les intentions des autorités vis-à-vis du Konso ? La conservation du prodigieux paysage agraire, qui ne manquera pas d'attirer les touristes, nécessite absolument le maintien de la forte densité humaine qui l'a fait naître. Le Konso est une démonstration éclatante des thèses d'E. Boserup qui insiste sur la capacité d'initiative des sociétés humaines face au déficit démographique. Pour le moment, les discours malthusiens des experts internationaux, appuyés par la perspective de crédits, prévalent toujours, semble-t-il (G. Blanc). Peut-on, toutefois, envisager de chasser, au nom de la patrimonialisation des paysages naturels, de leurs terroirs des milliers de paysans dans un pays où la taille moyenne des exploitations agricoles est inférieure à un hectare ?

Ma contribution s'appuiera sur mes visites au Sämén, au Konso, au Balé et au parc de l'Awaš, et sur les travaux et recherches d'Ayalew Gebre, de Guillaume Blanc, de Julien Dupuy, de Marie Bridonneau et de Jon Abbink avec lequel j'ai rédigé l'article : « parcs nationaux » dans l'*Encyclopaedia Aethiopica* et la contribution pour le livre de synthèse sur l'Éthiopie et la Corne à paraître au *Hiob Ludolf Zentrum* de l'Université de Hambourg.

Routes majeures du commerce moderne (XVI°-XIX°) : le Shäwa, nouveau centre économique de l'Éthiopie

Florian FONTRIER

Doctorant à l'Université de Toulouse II, TRACES-UMR 5608

On le sait fort bien, l'Éthiopie contemporaine, dans ses frontières notamment, s'est construite autour de l'action de Menilek. Fin stratège, leader charismatique et diplomate de génie, l'homme a transformé le territoire en un Etat moderne, capable de jouer la partition imposée par le concert des nations sans pour autant y perdre son identité. Pourtant, Menilek est le fruit des générations passées. Sa stratégie est le résultat d'une politique dynastique qui prend ses racines dans l'ère moderne et dans le royaume qui l'a vu naître : le Shäwa.

C'est de cela qu'il va être question dans l'étude que l'on souhaite proposer ici. En effet, quels éléments conduisent le Shäwa moderne à devenir le centre de gravitation des espaces qui l'entourent ? Le présent propos entend aborder la structure des routes commerciales et les changements qu'impose finalement le royaume à toute la Corne de l'Afrique septentrionale.

Il s'agit notamment de discuter du rôle grandissant de Tadjoura à l'époque moderne et de son émergence comme tête de pont du Shäwa. Ainsi, l'objectif est-il également d'étudier le port et ses vestiges modernes – patrimoine matériel – ainsi que le corridor commercial auquel il est lié – patrimoine immatériel.

Le patrimoine maritime de la république de Djibouti : ébauche d'inventaire

Lukian PRIJAC

Ingénieur d'Étude UMR6258, Université Bretagne Sud. Auteur, entre autres, de *Lagarde l'Éthiopien : Le fondateur de Djibouti (1860-1936)* (2012), L'Harmattan.

Djibouti est fille de la mer. Nanti de ses trois cent soixante-dix kilomètres de côtes, les richesses maritimes de Djibouti sont nombreuses, diverses et ... méconnues formant un patrimoine maritime unique. Ce littoral est riche d'une histoire maritime pluriséculaire dont les héritages sont constitués à la fois de bien matériel (phare, bâtiment urbain en madrépore, bâtiment portuaire, quai, monument, cimetière maritime, épave, etc.) principalement hérités de la période coloniale et de biens immatériels (traditions maritimes de langue afar, arabe et somali, toponymie et microtoponymie des côtes, techniques navals ancestrales des boutres, etc.) voire naturel (fonds sous-marin, requin-pèlerin, dugon, tortue, îles, corail, mangrove, etc.). Mais ce patrimoine pose plus de questions que nous n'avons de réponses. Quelle conscience les populations locales ont-elles de ce dernier ? Quelle est la volonté politique de le préserver voire de le mettre en valeur (à des fins patrimoniale ou touristique) face à la brutalité des reconversions économiques qui s'opèrent aujourd'hui sur le littoral djiboutien (Doraleh, Tadjoura, Dankalelo, Damerjogue) ? Cette intervention se propose d'élaborer un premier inventaire et de présenter une ébauche de carte patrimoniale maritime.

Les *Ethiopian Shipping Lines* et les routes maritimes éthiopiennes

François GUIZIOU

Doctorant à l'Université de Nantes, Géolittomer UMR6554

Les *Ethiopian Shipping Lines (ESL)*, la compagnie nationale éthiopienne, sont un objet de curiosité dans le monde des amateurs de navires et de pavillons rares – pour ne pas dire exotiques, l'utilisation de l'amharique sur la coque d'un navire de commerce demeurant par essence rarissime. Pourtant, loin d'être une compagnie fantôme malgré sa taille modeste, les *ESL* s'inscrivent dans une stratégie maritime plus vaste qui vise d'une part à pallier l'enclavement éthiopien et d'autre part à offrir au pays une vitrine de ses capacités maritimes. Cela étant, la description des lignes et des navires des *ESL*, permet aussi de faire un point sur l'ensemble des lignes desservant une Éthiopie enclavée et tenue néanmoins d'exporter ses productions. Or l'ensemble de ces navires, lignes et ports constitue un patrimoine maritime qui est loin d'être négligeable en dépit de son caractère atypique.

Ce patrimoine est l'indicateur d'une volonté d'adhérer aux dogmes de la mondialisation et du développement portés par les grandes organisations internationales (CNUCED, Banque mondiale, OMC, etc.). L'Éthiopie enclavée essaye à sa manière de répondre à un défi logistique et stratégique dont dépend largement la poursuite de sa montée en puissance tant sur le plan économique que démographique.

Ces textes sont publiés sous la responsabilité de leur auteur